



Pièces à joindre pour la réinscription année 2022/2023

Bonjour,

Afin de procéder à votre réinscription, merci de bien vouloir nous retourner le dossier avec toutes les pièces indiquées ci-dessous :

Pour le Secrétariat

- Un justificatif de domicile** (facture récente d'EDF, de téléphone fixe...) conformément au décret 2003-748 du 31 juillet 2003, **si changement de domicile**
- Un extrait** de jugement (avec la date de la décision) où figure l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'enfant, **si changement situation familiale**

Pour l'intendance et les associations

- La fiche inscription Intendance restauration** accompagnée d'un chèque de **81,20€** (sauf pour les internes), **Chèque à l'ordre du Lycée « Portes de l'Oisans »**.
- 1RIB (Relevé Identité Bancaire)** avec nom prénom de l'élève au dos uniquement pour les élèves boursiers
- Un chèque de 10€** pour l'association sportive (adhésion facultative) à l'**A.S. du lycée de Vizille**
- Un chèque de 5€** pour la Maison des Lycéens (adhésion facultative) à l'ordre de la **MDL**
- Les anciens élèves doivent apporter leur carte PASS'REGION** (avantages offerts par Région Rhône-Alpes Auvergne), elle sera rechargée pour l'obtention des livres.
- La carte de fermeture et ouverture des chambres des internes**, donnée en début d'année scolaire, **doit être rapportée le jour de la réinscription.**

Merci de bien vouloir signaler auprès de l'établissement tout changement en cours d'année (adresse, naissance, situation familiale, téléphone...) et fournir les justificatifs correspondants.

**Lycée Général et Technologique - Lycée Professionnel -
Avenue Aristide Briand 38220 VIZILLE -**

Téléphone 04 76 68 09 22 - Télécopie Direction 04 76 68 11 54 - Télécopie Enseignement Technique et professionnel 04 76 68 53 67
Ce.0380089R@ac-grenoble.fr